

DECRET N° 2016- 349 DU 15 JUIN 2016
portant nomination de **Monsieur Marc Hermanne G. ARABA** en qualité d'Ambassadeur, Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
Vu la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
Vu le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
Vu le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
Sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération,
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 1^{er} juin 2016,

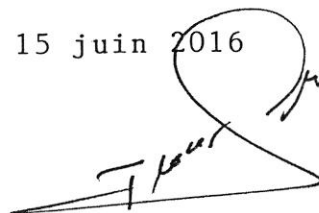
DECRETE :

Article 1^{er} : **Monsieur Marc Hermanne G. ARABA** est nommé Ambassadeur, Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

Article 2 : Le présent décret prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 15 juin 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

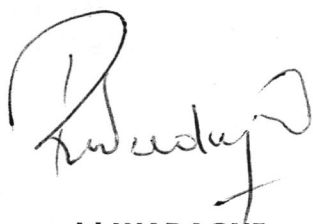
Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



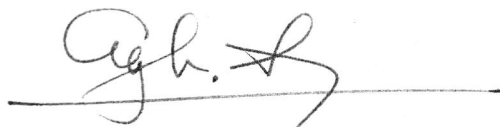
Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération,



Romuald WADAGNI



Aurélien AGBENONCI

AMPLIATIONS : PR 6 AN 2 CC 2 CS 2 HAAC 2; HCJ 02 MEF 02 MAEC 02 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 INTERSSE 1
JORB 1.